

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 587 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la médiatisation d'une probable réforme de l'enseignement de l'histoire du Québec au secondaire – qui s'inscrit dans le cadre de la grande réforme scolaire initié en 1998 – a mis en lumière un fait troublant;

CONSIDÉRANT QUE certains événements clés de notre histoire nationale sont occultés dans la réforme proposée;

CONSIDÉRANT QU'une lettre d'opinion écrite par Simon Chauvette, parue dans *Le Devoir* du 27 avril dernier, résume bien la pertinence de cette pétition : « Ce n'est pas en oubliant que l'on progresse; au contraire, en agissant ainsi, on ne fait que remettre à plus tard l'exercice de réflexion visant à apporter une solution durable à un problème qui ne peut souvent que s'amplifier avec le temps. On ne peut pas opérer une véritable réconciliation sans tenir compte des événements antérieurs. Et l'utilité de l'histoire dans tout ça? C'est simplement de prendre conscience des erreurs passées pour éviter qu'elles se répètent dans le futur»;

CONSIDÉRANT QU'un débat public s'impose.

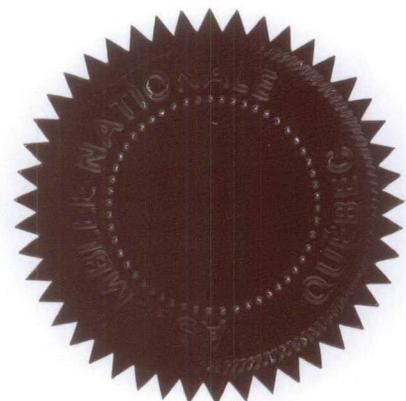
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés, demandons à l'Assemblée nationale la tenue d'une commission parlementaire à cet effet.

Nous réaffirmons, par cette pétition notre désir de conserver un enseignement qui ne diminuerait ni l'importance des points tournants de notre histoire ni leurs répercussions sur la société québécoise.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Camil Bouchard, député de Vachon
13 juin 2006
Date



Pétition de la Coalition Sauvons notre Histoire

www.sauvonsnotrehistoire.com

Monsieur le président,

La médiatisation d'une probable réforme de l'enseignement de l'histoire du Québec au secondaire — qui s'inscrit dans le cadre de la grande réforme scolaire initiée en 1998 — a mis en lumière un fait troublant. Considérant que certains événements clés de notre histoire nationale sont occultés dans la réforme proposée, nous réaffirmons par cette pétition notre désir de conserver un enseignement qui ne diminuerait ni l'importance des points tournants de notre histoire ni leurs répercussions sur la société québécoise. Un débat public s'impose. Nous demandons donc à l'Assemblée nationale la tenue d'une commission parlementaire à cet effet. Une lettre d'opinion écrite par Simon Chauvette, parue dans *Le Devoir* du 27 avril dernier, résume bien la pertinence de cette pétition : « Ce n'est pas en oubliant que l'on progresse ; au contraire, en agissant ainsi, on ne fait que remettre à plus tard l'exercice de réflexion visant à apporter une solution durable à un problème qui ne peut souvent que s'amplifier avec le temps. On ne peut pas opérer une véritable réconciliation sans tenir compte des événements antérieurs. Et l'utilité de l'histoire dans tout ça ? C'est simplement de prendre conscience des erreurs passées pour éviter qu'elles se répètent dans le futur ».

Je, soussigné, suis en accord avec l'objet du présent texte

Nom (en lettres moulées)	Adresse	Signature
1 ROGER SPILLANT	ST-HERESSE	[Signature]
2 ANNA MALSERVISI	LONGUEUIL	Anne Malservisi
3 Monique LAFRANCE	8971 Bellefleur Dist	[Signature]
4 CAMERON GRANT	"	Ab Grant
5 Anne Verille	107 Trudelle	[Signature]
6 Jean-Guy Verille	1910 Avenue	[Signature]
7 LYNDIA BULOUC	210 Chamontel St-Joseph	[Signature]
8 Andrienne Dufresne-Pitre	3221 Edouard-Montpetit	Andrienne Dufresne-Pitre
9 Anne-Rose Jivier		[Signature]
10 Marco Dubouff		[Signature]
11 DANIEL VIBIEN	5822 BANNANTWE	[Signature]
12 MARIE-JOSÉE LAROCQUE	1512 CHATEAUGUAY, CHAMBLY	[Signature]
13 FRANCOIS SIVAIN	ST-JEROME	[Signature]
14 MANON BISSONNETTE	10220 St-Charles	[Signature]
15 Roland Gagnon	12209 St-Germain	Roland Gagnon
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		

Un peuple qui oublie son histoire est comme quelqu'un qui se crève les yeux
-Soljenitsyne

Veuillez retourner cette pétition à Nick Zorn (514-207-6425). Coalition Sauvons notre Histoire.

